

LES DOCUMENTS DE RECHERCHE DE LA FONDATION
CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE

L'argent est-il important?



Millennium
Scholarships



Les bourses
du millénaire

Canada Millennium Scholarship Foundation
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

1000 Sherbrooke West / Ouest
Bureau 800
Montréal, QC
H3A 3R2

Tél: 1 877 786 3999 (Toll Free / Sans frais)
Fax / Téléc: 514 985 5987

E-mail: boursesmillenaire@bm-ms.org
Courriel: millennium.foundation@bm-ms.org
www.millenniumscholarships.ca / www.boursesmillenaire.ca

INTRODUCTION

Le programme de recherche de la Fondation comporte deux vocations principales :

- 1) soutenir le processus d'évaluation qui lui est confié par la loi et qui doit se dérouler d'ici juin 2003;
- 2) soutenir les efforts visant à améliorer les produits de la Fondation et à les rendre plus utiles pour les clients.

Étant donné que la Fondation a comme objectif, en vertu de l'article 5 de la loi la constituant, d'améliorer l'accès aux études postsecondaires (EPS) en accordant une aide financière aux étudiants dans le besoin, son programme de recherche doit se fonder sur ce mandat. La question centrale qui sous-tend le programme est donc la suivante : l'argent est-il important?

Il est clair que le revenu familial et la profession des parents ont une certaine influence sur le choix des jeunes quant à la poursuite des études postsecondaires, ainsi que sur le type d'études qu'ils choisissent d'entreprendre. Toutefois, nous ne pouvons déterminer clairement si les programmes d'aide financière contribuent à élargir le choix des jeunes. En somme, nous n'avons aucun moyen fiable de mesurer si l'aide aux étudiants "est efficace". Or, l'action de la Fondation, tout comme d'ailleurs l'ensemble des programmes d'aide financière et d'incitation fiscale, s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle l'argent a de l'importance. Cela peut sembler évident, mais du point de vue des politiques, un certain nombre de questions se posent:

- Dans quelle mesure l'argent est-il important pour les étudiants et leurs parents lorsqu'ils prennent une décision concernant les études postsecondaires?
- A-t-il la même importance pour tous?
- Les gens répondent-ils de la même façon à différentes formes d'aide financière (prêts, bourses, réductions des droits de scolarité, allègements fiscaux)?
- De quelle façon l'argent change-t-il concrètement le comportement?
- Modifie-t-il le comportement des jeunes et des parents de la même façon?

En l'absence de réponses adéquates à ces questions, il est impossible d'évaluer les résultats que peut atteindre la Fondation et tout aussi difficile de juger des retombées des autres types de programmes possibles.

Après des discussions avec les milieux de l'éducation supérieure et de la recherche en général, le secrétariat de la Fondation a élaboré un programme de recherche s'articulant sur trois thèmes : l'accès des individus à l'enseignement postsecondaire, le contexte économique et social de cet accès et la situation du Canada dans une perspective internationale. Les détails de chacun de ces thèmes sont présentés à la section A du présent document. La section B décrit les projets de recherche et les contrats en cours d'élaboration pour étudier ces thèmes. Il faut noter que bon nombre sont encore à l'étape de la conception et pourraient ne pas se concrétiser; dans certains cas, il se peut que la permission d'utiliser les microdonnées disponibles n'ait pas encore été obtenue. La section C porte sur les éventuels véhicules de diffusion des travaux de recherche effectués par la Fondation.

SECTION A - THÈMES DE RECHERCHE

Thème 1 - Accès des individus aux études postsecondaires

Le premier thème de la recherche porte sur les individus et sur leurs décisions de poursuivre ou non des EPS. Dans le cadre de ce thème, la Fondation recueillera des données sur les éléments suivants: la population étudiante et son contexte social et économique; les jeunes qui choisissent de *ne pas* poursuivre d'EPS et leurs justifications à cet égard; les bénéficiaires des programmes d'aide aux étudiants et l'incidence des différentes mesures d'aide aux étudiants; et finalement, les conséquences pour les étudiants, notamment quant aux obligations liées à leur dette d'études (le cas échéant).

Thème 2 - Le contexte économique et social de l'accès aux EPS

Dans le cadre du deuxième thème, on examinera le contexte économique et social dans lequel les individus décident d'accéder aux EPS. Les travaux effectués traiteront des questions de nature macroéconomique et macropolitique pouvant influencer sur la demande globale dans le secteur de l'enseignement postsecondaire. On abordera également les questions liées à l'information afin de déterminer comment le comportement et l'origine ethnique des parents peuvent avoir une incidence sur la façon dont les jeunes prennent des décisions concernant les EPS.

Thème 3 - La situation du Canada dans une perspective internationale

Ce thème vise simplement à mettre les deux premiers en contexte. Une comparaison internationale ne nous permettra pas, en soi, de mieux comprendre la situation des étudiants canadiens mais elle nous permettra cependant de mener une réflexion pratique en matière de politique, en explorant diverses solutions possibles - mises à l'essai ailleurs - aux problèmes des Canadiens.

SECTION B - DESCRIPTION DES PROJETS DE RECHERCHE

Projets liés au thème I - Accès des individus aux études postsecondaires

1.1 Qui n'accède pas aux EPS? - données de l'EAS / ESAS

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Environ 30 % des jeunes Canadiens n'ont pas fréquenté d'établissement postsecondaire à l'âge de 25 ans. À l'aide de l'Enquête auprès des sortants (1991) et de l'Enquête de suivi auprès des sortants (1995), on peut utiliser des techniques multivariées pour mieux comprendre la nature des barrières qui bloquent l'accès de ce groupe aux EPS.	La principale question qu'il faut poser est: l'argent est-il important? Si la plupart des étudiants qui n'accèdent pas aux EPS font ce choix pour des raisons non financières, le recours à l'aide financière pour augmenter l'accès aux EPS pourrait s'avérer inadéquat.	Hiver 2002

1.2 Qui n'accède pas aux EPS? - enquête qualitative

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Faisant suite à l'étude précédente, ce projet ferait appel à des techniques d'entrevues de longue durée pour obtenir et analyser de l'information sur les jeunes (de 23 à 27 ans) qui n'ont jamais fréquenté d'établissement postsecondaire.	Ce projet a pour but d'examiner des cas réels et d'explorer comment l'argent peut avoir une influence, ou non, sur la décision de ne pas accéder aux EPS.	Hiver 2002

1.3 Exploiter les bases de données administratives des gouvernements (phase I)

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
En ayant recours aux données sur l'aide aux étudiants des gouvernements fédéral et provinciaux, examiner les questions touchant les emprunts faits par les étudiants, leur endettement, les cas de défaut et la persévérance scolaire. La phase I du projet prendra la forme d'une étude de faisabilité - quelles données sont collectées par les provinces ou territoires, dans quelle mesure ces données sont manipulables, dans quelles mesures elles sont comparables d'une province à une autre et moyennant quelles conditions les gouvernements seraient-ils disposés à permettre à des chercheurs de l'extérieur d'accéder à leurs données.	Les bases de données administratives sont la seule source de données longitudinales sur les étudiants et l'aide accordée aux étudiants. L'accès à ces fichiers représente le meilleur espoir de découvrir les effets de l'aide aux étudiants pendant que ces derniers sont à l'école.	Hiver 2002

1.4 *Projet canadien de groupement des enquêtes sur les étudiant(e)s de premier cycle*

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Utiliser les bases de données antérieures pour analyser les revenus des étudiants, leur origine sociale (taille de la collectivité), leurs habitudes d'emprunt, leurs résultats scolaires; élargir le groupement afin d'inclure certains établissements collégiaux.	Le PGGEPP est une source unique de données administrée par le personnel de l'Université du Manitoba. L'exploration des données tirées d'enquêtes antérieures nous éclairera sur les revenus des étudiants, leur contexte régional et leur accès aux études. Élargir la collecte de données permettra d'accroître la précision des enquêtes.	Printemps 2002

1.5 *Méta-analyse des enquêtes portant sur les diplômés*

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Plusieurs provinces, établissements d'enseignement et systèmes d'établissements (p. ex., le SIAST) produisent régulièrement des enquêtes sur les diplômés. Ce projet a pour but de rassembler ces enquêtes et de procéder à une méta-analyse des résultats. Une attention spéciale sera accordée au crédit utilisé par les étudiants et aux problèmes de remboursement.	Ce projet pourrait nous procurer un point de vue plus détaillé et plus récent sur les diplômés de l'ensemble du pays que ce que permet l'Enquête nationale auprès des diplômés menée par Statistique Canada. Il pourrait s'agir de la meilleure façon d'obtenir une estimation à l'échelle nationale de l'endettement réel des étudiants.	Printemps 2002

1.6 *Examen de l'évaluation des besoins*

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Étude qualitative et quantitative portant sur les autres méthodes d'évaluation des besoins. Une attention spéciale sera accordée à la façon dont le système peut être biaisé en faveur des jeunes et au détriment des étudiants plus âgés.	L'évaluation des besoins est l'instrument de contrôle de l'ensemble du système d'aide aux étudiants, y compris les bourses de la Fondation. En effet, elle permet de cerner la clientèle éventuelle. Si la clientèle relevée n'inclut aucun étudiant réellement dans le besoin, la Fondation ne peut pas remplir son mandat sans que le système d'évaluation des besoins ne soit modifié.	Été 2002

1.7 Qui n'accède pas aux EPS? - données de l'EJET

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Dans le cadre de ce projet, on répondrait à bon nombre des questions posées par les EAS / ESAS, mais au moyen d'une nouvelle base de données qui sera diffusée en octobre 2001 par Statistique Canada. Comme l'enquête a été commanditée par l'OCDE, des comparaisons internationales seront possibles.	Les comparaisons internationales apporteront une autre dimension à ce projet.	Été 2002

1.8 Revenu et dépenses des étudiants

<i>Project Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Enquête par panel sur les habitudes de dépenses et de travail des étudiants pendant une année complète.	Permettra à la Fondation d'estimer plus précisément le revenu et les dépenses des étudiants, leurs emprunts de sources non gouvernementales (incluant les cartes de crédit), l'argent versé par les parents et les différences de niveau de vie entre les étudiants recevant une aide financière et ceux qui n'en reçoivent pas.	Automne 2002

1.9 Analyse des codes postaux

<i>Project Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Comparer les données passées sur les codes postaux des demandeurs avec les données des contribuables accessibles à Statistique Canada.	À l'aide de cette technique, on peut dresser un tableau relativement précis (sans être exact) des antécédents financiers des demandeurs universitaires et en faire le suivi. De plus, on peut contrôler rétroactivement les résultats des diverses interventions publiques visant à faciliter l'accès (p. ex., la modification des politiques sur les droits de scolarité ou sur les prêts étudiants).	Automne 2002

1.10 Détermination des origines sociales des étudiants - EDTR

<i>Project Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Au moyen de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, obtenir les statistiques concernant l'origine sociale et le revenu familial des étudiants inscrits dans les établissements universitaires et collégiaux.	Ce projet est très similaire aux PGGEEP et au projet d'analyse des codes postaux, mais il fait appel à un instrument différent et (probablement) plus précis: l'EDTR.	Automne 2002/Hiver 2003

Projets liés au thème 2 - Contexte économique et social de l'accès aux EPS

2.1 Enquête sur les dépenses gouvernementales affectées à l'aide financière aux étudiants

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Créer, à l'échelon fédéral / provincial / territorial, des séries chronologiques sur les dépenses affectées à l'aide financière aux étudiants.	Ces données n'ont jamais été recueillies auparavant. La collecte de ces données est importante pour la Fondation parce qu'elle permettra de constater le montant total de l'aide offerte aux étudiants et l'incidence sur le plan des politiques de l'arrivée de la Fondation dans le portrait général de l'aide aux étudiants.	Hiver 2002

2.2 Enquête sur les dépenses des établissements pour l'aide financière aux étudiants

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Effectuer le recensement des établissements d'enseignement canadiens et déterminer quel montant chacun dépense pour des bourses fondées sur le mérite, des bourses d'entretien (fondées sur le besoin) et pour des fonctions de soutien (p. ex., consultation financière).	Collectivement, les établissements d'enseignement procurent plus d'aide aux étudiants annuellement que la plupart des provinces, mais les données sur le type d'aide (besoin ou mérite) et sur les montants n'ont jamais été recueillies. Il s'agit d'un autre morceau du casse-tête visant à déterminer le montant global d'aide disponible pour les étudiants au Canada et qui est nécessaire pour évaluer l'influence de l'action de la Fondation.	Hiver 2002

2.3 Attentes parentales concernant le coût des EPS.

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
À l'aide des microdonnées accessibles grâce à la nouvelle Enquête sur les approches en matière de planification des études, de Statistique Canada, évaluer la compréhension qu'ont les parents des coûts liés aux EPS et leurs attentes quant à l'accessibilité de l'aide financière aux étudiants et des bourses au mérite. Le projet évalue également comment leurs habitudes d'épargne sont modifiées par ces attentes.	Bon nombre de parents de la classe moyenne n'épargnent pas suffisamment pour l'éducation de leurs enfants, croyant par erreur que l'aide financière sera accessible à leurs enfants; les habitudes d'épargne peuvent également être influencées par des attentes irréalistes trop élevées ou trop peu élevées par rapport aux coûts de l'éducation. L'enquête doit également nous permettre de mesurer la capacité des familles à faible revenu d'épargner pour l'éducation de leurs enfants comparativement aux familles à revenu élevé, de même que l'incidence du degré de scolarité des parents sur les habitudes d'épargne.	Printemps 2002

2.4 Meilleures pratiques en matière d'accès aux études des Autochtones (conjointement avec le CMEC)

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Projet de recherche qualitative sur les résultats et les meilleures pratiques visant à aider les étudiants autochtones à accéder à un programme postsecondaire et à le terminer. Un volet international est essentiel à cette recherche.	Statistiquement, les finissants autochtones au secondaire font la transition à l'enseignement postsecondaire sensiblement dans les mêmes proportions que les non? Autochtones; leurs taux de réussite, par contre, sont beaucoup moins élevés. Cette étude a pour but de déterminer les causes de ce taux de décrochage élevé, d'examiner les différentes solutions à ce problème et de déterminer dans quelle mesure de nouveaux instruments d'aide financière pourraient jouer un rôle à cet égard.	Été 2002

2.5 Comment les étudiants s'informent-ils sur l'aide financière?

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Au moyen d'entrevues de longue durée ou de techniques d'entrevue de groupe, interroger des groupes d'étudiants à différentes étapes de leurs études (avant, pendant et à la fin de leurs études), déterminer ce que les étudiants connaissent des programmes d'aide financière et quelles sont leurs sources principales d'information.	Les programmes d'aide aux étudiants visent à modifier les comportements mais, pour ce faire, les intéressés doivent en connaître l'existence et leurs paramètres. La plupart des études montrent que les étudiants sont peu informés et qu'ils ne consultent pratiquement pas les sources d'information gouvernementales. Ce projet a pour but de trouver des moyens plus efficaces de diffuser l'information aux clients.	Automne 2002

2.6 Rôle des conseillers en orientation du secondaire dans la promotion des possibilités d'EPS.

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
À l'aide d'une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives, examiner comment les conseillers en orientation présentent les différentes possibilités d'études, incluant l'aide financière et les bourses au mérite.	Les programmes d'aide financière et de bourses au mérite présument que les étudiants du secondaire ont accès à l'information nécessaire pour présenter des demandes etc. Mais souvent, les écoles ne disposent d'aucun mécanisme formel pour informer les étudiants sur leur avenir et tout se retrouve simplement sous le titre "orientation". Cette étude vise à déterminer avec quelle régularité les services d'orientation fournissent ce type d'aide aux étudiants.	Automne 2002

Projets liés au thème 3 - La situation du Canada dans une perspective internationale

3.1 Révision des précoces programmes d'intervention des États aux É.-U.

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
L'analyse visera à différencier, quand ce sera possible, entre les résultats des premiers programmes d'intervention qui visaient à diffuser de l'information pertinente à propos des possibilités de carrière et d'éducation par rapport aux mesures de soutien financier aux étudiants et à leurs parents. Cette analyse fournira aussi de l'information sur la gestion des programmes, la définition d'"étudiant à faible revenu" et les méthodes utilisées pour cibler et recruter les étudiants admissibles à ces programmes.	Depuis la fin des années 80, les gouvernements des États américains ont mis sur pied des programmes d'information visant à inciter les étudiants à faible revenu à poursuivre des études avancées. La Fondation veut examiner les différentes conceptions appliquées et les résultats respectivement obtenus parmi ces programmes, dans la perspective d'expérimenter prochainement un projet similaire au Canada. Le rapport produit fera un inventaire des pratiques existantes dans le domaine tout en faisant ressortir les meilleures d'entre elles dans le cadre de ces programmes.	Printemps 2002

3.2 Changements de la politique touchant les droits de scolarité - Expériences de politique en milieu réel dans quatre pays

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Décrire les incidences sur l'accès aux EPS des changements apportés aux politiques en matière de droits de scolarité, notamment le gel des droits (C.B., Québec), la réduction des droits (Manitoba), l'abolition des droits (Irlande) et l'introduction de droits là où ils n'existaient pas (R.-U., Australie).	Les droits de scolarité sont-ils importants? Étant donné qu'ils forment une partie importante du "prix net" de l'éducation, il est normal qu'ils aient une certaine incidence, mais l'ampleur de celle-ci ne semble pas avoir été mesurée.	Automne 2002

3.3 Régimes d'aide aux étudiants dans les pays de l'OCDE

<i>Description</i>	<i>Considérations touchant la politique gouvernementale</i>	<i>Date de livraison</i>
Décrire les différentes politiques d'aide aux étudiants dans les pays de l'OCDE et tous les résultats obtenus à la suite des changements récemment apportés à ces politiques (c.à.d. tout ce qui peut être considéré comme une "expérience de politique en milieu réel").	Ce projet nous permet de tirer des leçons des "meilleures" (ou "pires") pratiques récemment appliquées en matière d'aide aux étudiants et d'évaluer si des stratégies différentes pourraient être valides au Canada.	Automne 2002

Prochains projets de recherche

Attitudes des jeunes face au crédit

Description

Enquête spéciale sur la connaissance qu'ont les étudiants du niveau secondaire des prêts étudiants et des obligations qui les accompagnent, et sur leurs attitudes quant au fait d'emprunter pour leurs études. Une attention spéciale sera accordée aux différences entre les attitudes à l'égard du crédit selon le groupe ethnique.

Considérations touchant la politique gouvernementale

L'hypothèse de base de tous les programmes d'aide aux étudiants canadiens est que les étudiants qui désirent obtenir de l'aide sont prêts à emprunter pour suivre leurs études. Toutefois, s'il existe des préjugés systématiques et identifiables à l'égard du crédit, il serait donc possible que le régime de prêts constitue, en soi, une barrière à l'accès aux EPS.

Examen des différences entre les emprunteurs et les non-emprunteurs quant aux taux de réussite scolaire

Description

À l'aide des résultats de la nouvelle enquête du SIAE ou d'une combinaison de rapports des établissements d'enseignement et des bases de données administratives provinciales, examiner la relation entre le recours au crédit et la persévérance scolaire.

Considérations touchant la politique gouvernementale

Si le recours au crédit est directement relié au décrochage scolaire, il pourrait donc être nécessaire de modifier la combinaison prêt-bourse; dans le cas contraire, il est possible que la combinaison actuelle soit appropriée.

Détermination du niveau total d'emprunt et d'endettement

Description

À l'aide des bases de données administratives provinciales et (ou) fédérales, déterminer l'ampleur de l'endettement total des étudiants vers 1999 et suivre l'évolution survenue avec le temps.

Considérations touchant la politique gouvernementale

Cette démarche de suivi permettrait à la Fondation d'examiner plus étroitement les incidences de ses propres bourses sur le niveau d'emprunt et d'endettement total des étudiants.

Attitudes des groupes ethniques minoritaires à l'égard de l'éducation et du recours au crédit pour étudier

Description

Conjointement avec le projet sur les attitudes des jeunes face au crédit, déterminer si l'origine ethnique et (ou) le statut d'immigrant ont une incidence marquée sur les attitudes quant à la poursuite des études et la volonté d'emprunter pour étudier.

Considérations touchant la politique gouvernementale

Un résultat positif pour une des questions suggérerait que les programmes uniformisés d'aide aux étudiants (y compris celui de la Fondation) ne permettent peut-être pas de régler les problèmes d'accès persistants dans certaines communautés ethniques.

Corrélations entre la politique gouvernementale et l'accès aux EPS.

Description

Utiliser des données de séries chronologiques sur les taux de participation par province et établir des corrélations avec d'autres macro-indicateurs (revenu par habitant, chômage, chômage chez les jeunes, etc.) et les mesures gouvernementales (droits de scolarité, dépenses par étudiant du niveau post-secondaire, dépenses en aide financière par étudiant, etc.)

Considérations touchant la politique gouvernementale

Si l'on observe des corrélations, cela prouvera que l'accès aux études peut être favorisé au moyen de leviers macro-politiques. S'il n'y a pas de corrélations, cela indique que les leviers macro-politiques sont *inefficaces* (ou du moins, que leur efficacité n'est pas prouvée) et que d'autres facteurs micro-politiques ou non économiques sont déterminants en matière d'accès aux études.

SECTION C - CONTRATS DE RECHERCHE, CONTRÔLE DE LA QUALITÉ, PARTENARIATS ET DIFFUSION

Contrats de recherche

La Fondation n'exécute pas de travaux de recherche à l'interne; le rôle du secrétariat de la Fondation est davantage celui d'un catalyseur de recherche que celui d'un centre de recherche. Chacun des projets d'étude fait l'objet d'un appel d'offres au moyen du système MERX; les soumissions des chercheurs de toutes les régions du Canada sont reçues et étudiées dans le cadre de ce processus d'appel d'offres.

Contrôle de la qualité

La Fondation se préoccupe du contrôle de la qualité de la recherche exécutée. La procédure normale visant le contrôle de la qualité en recherche passe par l'examen par les pairs, processus qui peut nécessiter beaucoup de temps et être difficile à gérer. Toutefois, la Fondation respecte et applique les principes sous-tendant l'examen par les pairs. Chaque rapport de recherche sera étudié et commenté par un comité d'experts et d'universitaires avant sa publication. Les entrepreneurs chargés des travaux de recherche devront tenir compte des critiques du comité dans la rédaction de leur rapport final.

Partenariats

Lorsque c'est possible, la Fondation se joindra à des partenariats de recherche avec d'autres organisations pour la réalisation de projets particuliers. On pourra ainsi économiser des fonds et éviter les doubles emplois avec d'autres organisations intéressées par les questions touchant l'accès aux études. Jusqu'à maintenant, deux partenariats de recherche ont été formés avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). D'autres négociations sont en cours avec des provinces, le gouvernement du Canada et d'autres partenaires éventuels.

Diffusion

La majeure partie des travaux exécutés par la Fondation pourra servir à d'autres organisations. Chacune des recherches sur l'accès aux études et les effets de l'aide financière intéressera tous les gouvernements du pays, qui administrent leur propre programme d'aide aux étudiants. Ces travaux intéresseront également les nombreux groupes d'intérêt qui oeuvrent dans le domaine de l'accès à l'éducation.

I. *Portrait de l'accès aux études au Canada* - Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Le Portrait de l'accès aux études a pour but de présenter une grande variété de données quantitatives et qualitatives sur les étudiants et les programmes d'aide aux étudiants dans une seule publication qui jouera le rôle de "bible" pour les chercheurs et les praticiens dans le domaine de l'aide aux étudiants. Ce document, qui sera publié une fois tous les deux ans, comptera environ 256 pages. Voici quelques exemples des sujets qui y seront abordés :

Voici quelques exemples des sujets qui y seront abordés :

- 1) *Comment les étudiants se préparent-ils en vue de leurs études postsecondaires?* - Comment les jeunes et leurs familles prennent-ils leurs décisions concernant les EPS? De quelle manière (et combien) économisent-ils à cette fin? Comment choisissent-ils l'établissement qu'ils fréquenteront et qu'attendent-ils de leur programme d'études postsecondaires.
- 2) *Portrait de la population étudiante* - Où les étudiants suivent-ils leurs cours et quels sont les programmes qu'ils suivent? Quelles disciplines gagnent en popularité et quels programmes sont délaissés? Que connaissons-nous de la composition sociale de la population étudiante? Y a-t-il des différences selon les régions ou les types d'établissements?
- 3) *Programmes d'aide aux étudiants* - Comparaison des différents programmes d'aide aux étudiants (critères d'admissibilité, évaluation des besoins, emprunt hebdomadaire maximal, bourses offertes, mobilité, possibilité de remise, allègement des intérêts / de la dette, etc.), autres mesures gouvernementales visant à aider les étudiants (mesures fiscales, programmes d'emploi) et aide disponible de sources non gouvernementales (établissements d'enseignement, institutions financières)
- 4) *Les étudiants et le crédit* - Compilation de ce que nous savons sur le recours au crédit par les étudiants et sur les emprunteurs étudiants.
- 5) *Les dépenses des étudiants* - Examen de l'évolution des dépenses assumées par les étudiants, notamment les droits de scolarité, les frais de logement, les dépenses secondaires et les autres frais "obligatoires", et examen de la manière dont les étudiants utilisent les cartes de crédit et les marges de crédit.
- 6) *Les revenus des étudiants* - Examen des sources de revenu des étudiants, avec une attention particulière sur les salaires qu'ils reçoivent et leurs expériences de travail à temps partiel.
- 7) *Les dépenses des gouvernements et des établissements pour les étudiants* - Examen du coût de l'aide directe accordée aux étudiants par les gouvernements et les établissements d'enseignement.
- 8) *Taux de participation et de réussite* - Compilation de statistiques sur les taux de participation et de réussite et sur les facteurs extérieurs pouvant éventuellement influencer ces taux
- 9) *Cheminement des diplômés* - Étude du cheminement ultérieur des diplômés, particulièrement au chapitre de l'emploi, du revenu et de l'endettement.

Le Portrait de l'accès aux études contiendra trois types de données:

- données tirées des publications de Statistique Canada (portant sur les admissions, les taux de réussite, les emprunts des étudiants, etc.)
- les données publiques provenant des provinces (concernant principalement les programmes d'aide et les dépenses des étudiants)
- la recherche originale effectuée par la Fondation (en général, des manipulations

de données obtenues de Statistique Canada et des provinces - p. ex., corrélation entre les taux provinciaux de participation à l'EPS et divers indicateurs fiscaux et macro-économiques)

2. Des preuves éloquentes (trimestriel)

Le but de cette série consiste à apporter des arguments de fond à des questions particulières en matière de politique gouvernementale. On commandera des articles présentant des preuves éloquentes (d'où le nom) relativement à un aspect de l'enseignement postsecondaire. Par exemple:

- Les droits de scolarité sont ils importants? Un examen de la preuve liée à la relation entre les frais de scolarité et la participation au Canada et dans le monde.
- Aider les étudiants autochtones à terminer leurs EPS. Meilleures pratiques dans le monde.
- Aide financière et maintien de l'effectif étudiant. Existe-t-il un lien?

Les travaux consignés seront surtout de nature synthétique, c'est-à-dire plus secondaires que principaux. Toutefois, si la Fondation mène déjà une recherche de premier plan sur un sujet, les résultats de la nouvelle recherche pourront être publiés dans ce document également.

3. Documents ponctuels

La Fondation commandera fréquemment des documents de recherche dont les résultats ne correspondent pas suffisamment à une catégorie pour qu'ils soient publiés dans le *Portrait de l'accès aux études* ou dans la série *Des preuves éloquentes*.